



Choix statut juridique

Par **Assam**, le **28/01/2023** à **14:51**

Bonjour je vous fait une brève description de mon souci. Je suis actuellement auto entrepreneur et associé d'une sci. Le gérant de la sci ne ses pas occuper de payez les impôts etc de la sci depuis des années et aujourd'hui les impôts ce retourne sur mon compte bancaire. J'aurai aimé continuer à faire évoluer ma société sans que cela est un impact sur les somme versé par mes clients dont les impôts ne font pas la différence. Quelle statut choisir pour ne pas être embêter à ce niveau là sasu eurl ? Merci pour vos réponse cela me sortira d'une belle galère.

Par **BrunoDeprais**, le **28/01/2023** à **17:37**

Bonjour,

Attention à une chose, le coût du fonctionnement d'une société commerciale est beaucoup plus élevé que pour une micro.

Puis, si vous changez de statut, vos comptes perso se feront plomber de toute façon, on vous demande de l'argent au niveau privé.

Le mieux est de discuter avec les impôts, car vous serez toujours bloqué.